



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW TELBEC CODE 01

LE GOUVERNEMENT CHAREST TOURNE LE DOS AUX MAIRES ET AUX ORDRES PROFESSIONNELS

Québec, le mardi 10 novembre 2009 – Le député de Chicoutimi et leader de l'opposition officielle, Stéphane Bédard, reproche au premier ministre Jean Charest de nier la réalité, lui qui refuse toujours de répondre à l'appel que lui lancent la population, des ordres professionnels et le milieu municipal afin de mettre sur pied une commission d'enquête publique concernant le domaine de la construction au Québec.

« Aujourd'hui, en plus des partis d'opposition à l'Assemblée nationale, le maire de Montréal, Gérald Tremblay, le maire de Québec, Régis Labeaume, la mairesse de Longueuil, Caroline St-Hilaire, et la Fédération des municipalités du Québec, qui regroupe 7000 élus et représente plus de 1000 municipalités au Québec, réclament tour à tour une commission d'enquête publique. À cela s'ajoutent aussi l'Ordre des ingénieurs du Québec, l'Ordre des architectes du Québec et plus de 80 % de la population. La moindre des choses auxquelles on pouvait s'attendre, c'est que le premier ministre du Québec soit à l'écoute et entende le message. Encore une fois, Jean Charest préfère se taire, se boucher les yeux et les oreilles », a indiqué Stéphane Bédard.

Le leader de l'opposition officielle a présenté une motion aujourd'hui à l'Assemblée nationale, rejetée par le Parti libéral. Elle se lit ainsi :

« Que l'Assemblée nationale appuie le maire de Montréal, le maire de Québec, la mairesse de Longueuil, la Fédération des municipalités du Québec, l'Ordre des ingénieurs du Québec, l'Ordre des architectes du Québec qui réclament une enquête publique sur les allégations de corruption, malversation, collusion dans le domaine de la construction au Québec. »

M. Bédard se questionne sur l'écran de fumée du gouvernement Charest qui multiplie les annonces depuis quelques semaines, mais qui refuse de s'attaquer à la racine du mal. « Il s'agit d'un pur exercice de diversion alors que la réalité commande des actions énergiques comme une commission d'enquête publique. Le gouvernement libéral de Jean Charest s'obstine à protéger un système corrompu. Les citoyens du Québec ont le droit de se questionner sur les raisons obscures qui empêchent Jean Charest de déclencher une commission d'enquête publique », a conclu Stéphane Bédard.

– 30 –

SOURCE : Éric Gamache
Attaché de presse
Aile parlementaire du Parti Québécois
418 643-2743